

Paris, le 15 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ménopause : reconnaître pleinement le rôle des sages-femmes

À l'occasion des Assises de la ménopause, ce 15 octobre, l'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF) salue les mesures annoncées par Stéphanie Rist, ministre de la Santé, pour améliorer l'information, la prévention et la prise en charge des femmes.

L'ouverture prochaine de **négociations conventionnelles entre l'Assurance maladie et les sages-femmes** constitue une avancée importante. La mise en place d'une consultation longue dédiée à la ménopause, votée dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, marque une reconnaissance du rôle des sages-femmes dans la santé des femmes.

L'ONSSF salue également la saisine de la Haute Autorité de santé concernant la possibilité pour les sages-femmes de prescrire des traitements hormonaux de la ménopause.

Mieux mobiliser les compétences des sages-femmes pour la santé des femmes

Professionnelles médicales à part entière, les sages-femmes disposent de compétences essentielles en prévention et en suivi gynécologique, à tous les âges de la vie des femmes. **De la prévention au repérage des symptômes, en passant par l'information et l'accompagnement, elles contribuent à permettre à chaque femme de mieux comprendre les évolutions de son corps et de bénéficier d'un suivi adapté à ses besoins.**

Mieux reconnaître et mobiliser pleinement leur expertise, c'est donner aux femmes davantage de possibilités d'être informées, accompagnées et prises en charge tout au long de leur vie. Cette reconnaissance doit se traduire concrètement dans les missions confiées aux sages-femmes, leurs conditions d'exercice et leur rémunération.

L'ONSSF attend désormais la lettre de cadrage des négociations conventionnelles, afin d'en connaître les autres priorités et de poursuivre la reconnaissance des missions de la profession.

« La ménopause est un enjeu majeur de santé publique. Les sages-femmes ont toute leur place dans l'accompagnement des femmes à chaque étape de leur vie. Nous saluons ces annonces et attendons désormais leur traduction concrète », déclare Caroline Combot, présidente de l'ONSSF.

Contacts presse :

- Caroline COMBOT, Présidente – presidente@onssf.org, 0682142914
- Adrien DI ROLLO, Directeur général – direction@onssf.org, 0659495577

À propos de l'ONSSF :

L'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF), fondée en 1953, est le syndicat majoritaire de la profession de sage-femme en France, et représente les sages-femmes dans tous les modes d'exercice : libéral, salarié, hospitalier ou territorial.